



Changement de poste après retour de congé parental

Par **mumudu21**, le **24/07/2012 à 14:27**

Depuis janvier 2005, je suis assistante administrative et travaille comme secrétaire d'accueil. Je suis en congé parental depuis 2009 et dois reprendre en septembre. Or mon employeur ne veut pas me redonner mon poste et m'a proposer comme autre poste de vendre des cafés et des pâtisseries. Ont-il le droit de me changer aussi radicalement de poste de travail.

Merci de me répondre
Mumu

Par **P.M.**, le **24/07/2012 à 14:32**

Bonjour,
Au retour d'un congé parental, vous devez retrouver le même emploi ou similaire avec une rémunération au moins équivalente...

Par **mumudu21**, le **24/07/2012 à 21:03**

Effectivement ils veulent me former à la machine à Café. En gros, je travaille en tant que secrétaire d'accueil pour un groupe de la restauration rapide et ils veulent soit que je parte avec une rupture conventionnelle ou travailler dans un de leur resto à faire les cafés. De plus au lieu de me rapprocher de la crèche de ma fille qui est handicapée, il m'éloigne à 20 km. Je ne veux pas faire et vendre du café. Je dois leur donner une réponse et sincèrement je ne sais pas quoi faire.

Merci de votre réponse

Cordialement
Muriel

Par **P.M.**, le **24/07/2012 à 21:30**

Je comprends que la dernière réponse ait pu vous dérouter...
Vous pouvez refuser toute modification essentielle du contrat de travail et par ailleurs une rupture conventionnelle...

Par **mumudu21**, le **25/07/2012** à **20:46**

Merci beaucoup. J'ai vu ma patronne ce matin et c'est soit la rupture conventionnelle (avec 2500 € en tout et pour tout) ou je prends mon poste le 6 septembre. Je vais prendre dès demain rendez-vous avec un conseiller en droit du travail. Ce que je voudrais c'est engager une procédure au prud'homme mais puis-je le faire et ne pas reprendre ce nouveau poste de travail le 6 septembre. Le temps presse !

De plus j'ai appris par une ancienne RH (partie de la même façon) que ma remplaçante avait déjà signée son cdi avant même que j'entame ma première année de congé parental.

encore merci

Cordialement
Muriel